POLITIQUE QSE

La société ***GEOLYS*** poursuit son engagement sur le chemin de la qualité et de la sécurité, de la satisfaction de ses clients ainsi que du respect des impositions légales en matière de qualité et de sécurité tout en maintenant des critères élevés au niveau environnemental. Elle vise à faire reconnaître cette orientation au moyen des certifications **ISO 9001, ISO 45001 & ISO 14001**.

Cet engagement concerne le périmètre d'application : Bureau d'études, de conseils et de suivi opérationnel dans les domaines du sol, de l'eau et de la géothermie.

La Direction est, en effet, persuadée qu'il est impératif de fournir un service s'inscrivant dans un canevas respectant des voies essentielles telles que :

Pour la qualité :

- l'écoute active de nos clients ;
- la fourniture d'un service correspondant aux exigences de nos clients ;
- une rapidité et une efficacité dans chacun de nos 3 domaines d'interventions (SOL, EAU et GEOTHERMIE).

Pour la sécurité :

- l'engagement d'assurer la maîtrise des risques liés à la SST (Santé et Sécurité au Travail) ;
- la prévention de tout préjudice et atteinte à la santé du personnel en veillant à l'amélioration et la performance du système de management de la SST ;
- le respect au minimum des exigences légales en termes de SST ;
- la consultation et la participation des travailleurs dans la cadre de notre système SST.

Pour l'environnement :

- l'exécution de nos activités conformément à la législation et aux réglementations en vigueur ;
- la sensibilisation de nos employés et partenaires à l'importance de la protection de l'environnement ;
- le tri et la réduction de nos déchets et des émissions de $C0_2$ issus de nos activités.

L'amélioration continue est également une des priorités de ***GEOLYS.*** Le suivi de ses performances et de ses objectifs permet d'assurer l'évolution du système de management de la qualité/sécurité/environnement tout en restant pertinent, adéquat et efficace.

La Direction a nommé un Coordinateur Qualité, un Coordinateur Sécurité et un Coordinateur environnement. Il leur est accordé l'indépendance organisationnelle nécessaire pour identifier et évaluer les éventuels problèmes liés à la qualité, l'environnement et/ou la sécurité. Ils doivent recommander des solutions à chacun de ces problèmes.

La Direction, via son Directeur-Général, a la responsabilité d'appliquer et de faire appliquer les pratiques décrites dans le système Qualité/Sécurité/Environnement et dans les procédures associées.

La Direction sait qu'elle peut compter sur la responsabilité et la collaboration de chaque membre du personnel associé à la démarche et dont la participation est essentielle pour atteindre ces objectifs.

Ciney, le 19 juin 2026

Vincent Vandenheede
Directeur Général